

à titre d'administrateur ou président de diverses compagnies d'assurance et de fiducie, ainsi qu'aux problèmes relatifs à l'éducation. Comme il avait dû travailler pour pouvoir poursuivre ses études secondaires et universitaires, il se fit un devoir d'encourager de sa générosité ceux qui en étaient dignes. Nombreux sont ceux, aujourd'hui, qui peuvent le remercier de les avoir mis à même de profiter d'études supérieures. Il attachait à l'instruction une importance extrême et de nombreuses universités lui ont montré leur gratitude en lui décernant des doctorats honorifiques.

Nous pleurons un homme qui occupera une place de choix dans l'histoire de notre pays et particulièrement dans celle de sa province. Les générations à venir récolteront les fruits de ce qu'il a semé. Peu d'hommes peuvent revendiquer ce privilège et le faire servir au bien commun. L'honorable sénateur Jacob Nicol fut l'un d'entre eux. Il fit profiter ses compatriotes des talents exceptionnels que la Providence lui avait donnés. Il fut un citoyen honorable et un Canadien dont nous pouvons être fiers."

Voici, honorables sénateurs, les hommages d'un vieil ami; pour ma part, je fais miennes chacune de ces quelques remarques, et je me joins aux deux leaders afin d'exprimer nos condoléances à la famille de notre collègue.

(Texte)

L'honorable Paul H. Bouffard: Honorables sénateurs, je ne voudrais pas laisser passer l'occasion sans qu'une voix française se joigne à celles de mes collègues et exprimer sa tristesse qu'a occasionnée la perte que nous avons subie.

J'ai connu le sénateur Nicol il y a plusieurs années alors qu'il avait déjà atteint le succès auquel on a fait allusion dans les discours qui viennent d'être prononcés. Je l'ai vu, toutefois, mettre de l'ordre dans tout ce qu'il conduisait. Je l'ai vu à l'œuvre tant dans le domaine de la finance que dans celui de la politique et j'ai vite ressenti une admiration considérable pour un homme qui manifestait autant de talent.

Le sénateur Nicol, comme on l'a dit, vient d'une famille très humble. Il a gravi les sentiers parfois difficiles de la vie sans jamais heurter personne, sans jamais faire de tort à qui que ce soit, et en apportant dans tous les domaines auxquels il s'est intéressé, un talent, un jugement et une force de travail qui lui ont valu un grand succès, et qui lui ont permis d'atteindre aux sphères élevées de la politique et de la finance canadiennes.

Son jugement était tel, que je ne suis pas surpris, ce soir, que nos concitoyens de langue anglaise le considèrent comme l'un

des leurs, et, dans la province de Québec, il a, comme Trésorier provincial, occupé une situation qui jusque-là avait pratiquement toujours été détenue par nos concitoyens de langue anglaise. Cependant, à Québec, peut-être encore plus que dans les Cantons de l'Est, il était considéré comme un citoyen de langue française, et, les quatre journaux quotidiens qu'il possédait étaient de langue française. Né d'une famille qui peut-être considérerait la langue anglaise comme sa langue propre, il a fait preuve d'un tel jugement qu'il a pu diriger quatre journaux français dans quatre de nos villes importantes de la province de Québec, sans jamais vexer ni indisposer la population à majorité canadienne-française qu'il tentait d'éduquer par ces journaux.

Dans le domaine de la finance, il a été l'un des hommes les plus influents de la province de Québec, et sa réputation a certainement dépassé de beaucoup les limites de la province. Comme homme politique et homme d'affaires, il avait acquis une réputation considérable. Cependant, il ne faut pas oublier d'ajouter qu'après avoir gravi, comme je le disais tantôt, les sentiers parfois difficiles de la vie, et avoir atteint l'aisance, il était l'un des hommes les plus charitables et les plus généreux qui puissent être. Personne ne saura jamais le nombre de familles qu'il a aidées, le nombre de jeunes qu'il a fait instruire, et les gens pour lesquels il a non seulement manifesté de la sympathie, mais ceux auxquels il a donné le strict nécessaire sans qu'ils soient obligés de s'humilier; et c'est le sénateur Nicol qui, dans bien des cas, a aidé ces gens à conserver au moins une réputation et une attitude convenables dans la vie.

Les succès qu'il a obtenus dans la politique étaient dus, évidemment, à son jugement et à ses grands talents. Représentant un comté de majorité anglaise, il a acquis, à l'Assemblée législative, comme au Conseil législatif de Québec, une réputation extraordinaire. Et au Sénat, il a tôt fait d'obtenir la confiance de tous ceux qui l'ont connu, comme de tous ceux qui ont eu affaire à lui et qui se sont souvent adressés à lui pour obtenir ses conseils.

Il me fait plaisir de me joindre à tous mes compatriotes de langue anglaise, comme de langue française, pour dire que si l'honorable sénateur Nicol était l'un des citoyens les plus estimés, il a été pour nous l'un des Canadiens français des plus généreux, et il laisse parmi nous tous un souvenir ineffaçable. Je me joins à ceux qui m'ont précédé, pour offrir à madame Nicol et aux siens, mes condoléances les plus sincères, et leur dire combien nous manque l'un de nos conseillers les plus avisés et son souvenir restera avec nous pendant bien longtemps.